

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0080^e séance (1^{re}
partie)
Tenue 10 septembre 2013**

Page 1 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

E-0080-4.1 PROJET OUTREMONT - ENTENTE DE PRINCIPE DE PARTENARIAT AVEC
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le Comité exécutif :

- adopte le texte de l'Entente de principe d'un partenariat entre l'École Polytechnique et l'Université de Montréal concernant le développement du site Outremont;
- autorise M. Guy Breton, recteur, et M. Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures, à signer les documents relatifs à cette entente, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0080-4.3 CONTRAT DE SURVEILLANCE DES PARCS DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif autorise la Division des approvisionnements à émettre un appel d'offres publics pour le service de surveillance des parcs de stationnement de l'Université de Montréal, pour une période de trois (3) ans avec possibilité de deux (2) prolongations d'une année, après que le document d'appel d'offres aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0080-4.4 LETTRE D'INTENTION POUR ENTENTE DE LOCATION D'ESPACE AU
SPORT-PLEX DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université une lettre d'intention adressée à Sport-Plex de Montréal inc., aux termes de laquelle l'Université s'engagera à conclure une entente pour la location d'espaces sportifs au « Sport-Plex de Montréal », pour une période de dix (10) ans, avec deux options de prolongation de cinq (5) années chacune, pour un loyer annuel de l'ordre de 265 000 \$ comprenant une augmentation de 5 % à tous les 40 mois, après que ladite lettre aura été visée par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Résolutions adoptées à la 0080^e séance (1^{re}
partie)
Tenue 10 septembre 2013

Page 2 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

E-0080-4.5 CONTRAT DE RECHERCHE ENTRE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR LA POURSUITE DU PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ « JWST SCIENCE SUPPORT »

Le Comité exécutif :

- 1) approuve la conclusion du contrat 2013 n° 9F052-130055/001/MTB, à intervenir entre l'Université de Montréal et Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, selon les dispositions du document **2013-A0016/0080^e/582**, dans la mesure où les obligations relatives à l'attestation de vérification d'organisation désignée ont été retirées ou dans la mesure où l'Université a obtenu cette attestation;
- 2) autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer le contrat 2013 après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- 3) autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation à signer tout document ayant pour but de donner effet au contrat 2013, notamment tout document relatif à la réception de biens et d'informations assujettis aux règles américaines du International Traffic in Arms Regulation, dont tout Technical Assistance Agreement, et à sous-déléguer ce pouvoir à la vice-rectrice adjointe – opérations et concertation;
- 4) autorise la vice-rectrice adjointe – opérations et concertation à signer les amendements d'un budget supérieur à 500 000 \$;
- 5) autorise la directrice, contrats et partenariats, à signer les amendements d'un budget inférieur à 500 000 \$ et ayant uniquement pour objet le retrait de travaux ou l'ajout de travaux supplémentaires et/ou la modification du budget et/ou le report de la date de fin du contrat 2013.

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0080^e séance (1^{re} partie)
Tenue 10 septembre 2013**

Page 3 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

E-0080-4.6 MANDAT DE NÉGOCIATION AVEC LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UDEM (SGPUM) EN VUE DE RENOUELER LA CONVENTION

Le Comité exécutif :

- 1) constitue le comité patronal de négociation pour la négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM), pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, composé des personnes suivantes:
 - M. Elvio Buono, directeur général adjoint et directeur du Bureau du personnel enseignant, Direction des ressources humaines;
 - M. Yves Du Sablon, directeur des relations du travail, Direction des ressources humaines;
 - M. Jean-Pierre Marquis, vice-doyen aux affaires professorales de la faculté des arts et sciences.
- 2) confie au comité de négociation le mandat de négocier pour et au nom de l'Université de Montréal le renouvellement de la convention collective avec le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM);
- 3) dans l'éventualité où une entente interviendrait suivant les paramètres du présent mandat, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective, pour et au nom de l'Université :
 - M. Guy Breton, recteur;
 - Mme Anne-Marie Boisvert, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification;
 - M. Pierre Lemieux, directeur général, Direction des ressources humaines;
 - M. Elvio Buono, directeur général adjoint et directeur du Bureau du personnel enseignant, Direction des ressources humaines;
 - M. Yves Du Sablon, directeur des relations du travail, Direction des ressources humaines;
 - M. Jean-Pierre Marquis, vice-doyen aux affaires professorales de la Faculté des arts et sciences (FAS).

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0080^e séance (1^{re}
partie)
Tenue 10 septembre 2013**

Page 4 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

E-0080-5.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATIONS DE
PROFESSEURS-CERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2013-A0016/0080^e/581** et annexe déposés aux archives.

E-0080-5.2 NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE
THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS

Le Comité exécutif donne son agrément à la nomination de Mme **Solange Lefebvre** au Conseil de la Faculté de théologie et de sciences des religions pour un premier mandat de trois ans échéant le 31 mai 2016.

E-0080-5.3 RÉVOCATION D'OCTROI DE GRADE À LA FACULTÉ DES SCIENCES
INFIRMIÈRES (FSI)

Le Comité exécutif révoque le grade conféré à Mme **Nephtalie Magnan** (MAIN03548607), approuvé par le Conseil de la Faculté des sciences infirmières le 3 décembre 2012 et par le Comité exécutif de l'Université le 15 janvier 2013 (E-72-6.1), selon les dispositions apparaissant aux documents **2013-A0016/0080^e/585** et **annexes**.

E-0080-5.4 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et au document **2013-A0016/0080^e/587** (série de 587 à 587.7) déposé aux archives de l'Université.

E-0080-5.5 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHICOUTIMI (CSSSC)
– NOMINATION DE LA DIRECTRICE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Le Comité exécutif recommande Dre **Sharon Hatcher**, à titre de directrice de l'enseignement du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi (CSSSC) pour un mandat de quatre ans, renouvelable sur recommandation favorable des trois conseils et de l'Université, selon les dispositions des conditions décrites dans le document **2013-A0016/0080^e/589** et **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0080^e séance (1^{re}
partie)
Tenue 10 septembre 2013**

Page 5 de 5

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0080^e séance (2^e
partie) par consultation écrite
Tenue 17 septembre 2013**

Page 1 de 1

Date d'adoption du procès-verbal :
le 5 novembre 2013

E-0080-11 PROJET OUTREMONT - AMENDEMENT À L'ENTENTE SUR LES CONDITIONS
DE RÉALISATION AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

- adopte le texte de l'amendement à l'Entente sur les conditions de réalisation du projet du site Outremont intervenue entre l'Université de Montréal et la Ville de Montréal, selon les dispositions énoncées au document **2013-A0016/0080^e/586.1**;
- autorise M. Guy Breton, recteur, et M. Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer les documents relatifs à cette entente, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot